



UNIVERSITE  
DE KARA

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
\*\*\*\*\*

Travail - Liberté - Patrie

PRESIDENCE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET  
DE LA SCOLARITE (DAAS)



## COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

Dans le cadre de ses offres de formation de courte durée, l'Université de Kara lance un appel à candidature pour la quatrième promotion d'une formation spécialisée en topographie d'une durée de deux (02) semestres (un (01) an), au département de géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH).

### 1. Condition d'admission

Peuvent être admis au Certificat de Topographie, les candidats nationaux ou étrangers titulaires d'une licence classique ou Licence LMD en Géographie avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20.

L'admission effective se fait après une étude de dossier suivie d'une interview par une équipe pédagogique.

### 2. Pièces à fournir

Les candidats au Certificat en Topographie doivent soumettre à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara, un dossier comportant :

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Kara ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes du BAC I ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes du BAC II ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'attestation du BAC II ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes de Licence LMD ou Licence classique ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'attestation de licence ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata de la nationalité ;
- Une quittance de 10 000 FCFA pour étude de dossier, payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

### 3. Frais de formation

Les frais de formation s'élèvent à 401 500 FCFA pour les étudiants et travailleurs nationaux ou ressortissants des pays de l'UEMOA et à 601 500 FCFA pour les étudiants et travailleurs ressortissants des pays hors UEMOA, payables en une seule tranche.

#### 4. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont reçus à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara (Campus Sud) pour la période du 14 août au 08 septembre 2023 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.

#### Inscription académique

Les candidats retenus doivent s'adresser à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara (Campus sud) pour les formalités d'inscription définitive.

#### 5. Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le département de géographie à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH) :

- Monsieur Damitonou NANOINI, Maître de Conférences : +228 90 09 66 75
- Monsieur Kokou TCHALLA, Maître Assistant : +228 90 17 85 93

**NB : Le nombre de places est limité à 25 étudiants.**

Kara, le 31 JUIL 2023

Le Président,



Prof. Komla SANDA